

Le Grand-Saconnex, le 22.11.2014

**Résumé de la CONFERENCE SJE-GE de Pierre Flückiger
à la Maison Dufour, 9a, rue des Contamines
le 25 septembre 2014
à 20h**

Pierre Flückiger est né en 1972 à Porrentruy. Après l'obtention d'une maturité classique au Lycée cantonal dans sa ville natale, et quelques années de droit passées à l'Université de Fribourg, il obtient en 1997 une licence ès lettres à l'Université de Genève. La même année, il est engagé comme archiviste assistant aux Archives d'Etat de Genève et, en 2008, il deviendra archiviste d'Etat. En 2003, il suit encore une formation en archivistique aux Archives de France à Paris. Ses travaux d'historien portent plus particulièrement sur le passage de la frontière franco-genevoise par les réfugiés durant la Seconde Guerre mondiale. Il fut le conseiller scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Genève. Membre de nombreuses commissions cantonales, il est également membre du comité de la Conférence suisse des directrices et directeurs d'archives. Bien qu'habitant à Genève depuis 1992, il a conservé des liens étroits avec le Jura.

Conférence

Titre: "Les Archives d'Etat de Genève, du parchemin aux défis du numérique"

Résumé: La conférence a évoqué l'histoire des Archives d'Etat de Genève, leurs origines, leur constitution et leur évolution à travers les siècles jusqu'à nos jours. Les différents rôles que jouent les archives dans la société ont été également abordés. Enfin, le conférencier a traité des défis actuels et à venir que pose l'ère du tout numérique dans le domaine des archives.

Il a mis en place depuis le 4 juin, l'exposition des archives de l'Etat « GENEVE ET LES SUISSES », avec la participation du musée militaire genevois, consacrée au bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, ouverte jusqu'au 15 janvier 2015, aux archives de l'Etat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, 1204 Genève.

Horaire : de 8h-17h.

Il nous a appris qu'avant le 19e s. les archives étaient constituées de papier provenant de chiffons, mais qu'ensuite, le papier a été fabriqué avec de la pâte venant du bois, et avec cette nouvelle donne, sont arrivés les problèmes d'acidification du papier qui s'auto-détruit celui-ci à la longue, donc il faut en urgence dé-acidifier les archives écrites sur le papier de cette origine.

Les archives de Genève doivent être pérennes. Elles ont pour mission de sauver les documents et de les mettre à disposition. Les archives numériques se trouvent sur la plateforme fédérale.

Elles ont connu des problèmes de locaux où s'infiltraient l'eau par le passé. Le numérique est qualifié d'éphémère, car on a pas le temps nécessaire pour évaluer si les supports seront toujours lisibles.

Les archives subissent parfois des destructions comme à Sarajevo, p.ex.

Celles de Genève ont vu leur début en 1371, gardée dans un coffre par la Communauté des citoyens. à la Chapelle St- Michel de la cathédrale, scellée avec 3 chaînes et des serrures. Elle contenait des documents juridiques.comme :

La Franchise d'Adhémar Fabri, évêque, datée du 23.5.1387

Le registre du Conseil de 1409

Un inventaire d'archives daté de 1487

Le traité de combourgeoisie, d'alliance Berne-Fribourg-Genève de 1526

Les archives épiscopales de 1536

D'après les archives on sait que des souterrains des anciennes fortifications existent toujours, pas détruites, mais peut-être comblées.

Les archives appartiennent au domaine public. Elles reçoivent des don d'archives privées, qui ont intérêt à être préservées.

Le public peut remettre sans frais ses documents aux archives ou leur en confier la garde et la conservation. Mis bout à bout, elles représenteraient 29 km ! Chaque année 500m en moyenne s'ajoutent à la collection, dispersée en 7 bâtiments.

Elisabeth Jobin-Sanglard, présidente SJE-GE